

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION
À la PRATIQUE SPORTIVE
EN COMPETITION (UNSS)**

Je soussigné(e).....

Docteur en Médecine,demeurant

.....

certifie avoir examiné

né(e) le

et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants en compétition :

(rayer seulement les sports contre indiqués)

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS DE RAQUETTE	AUTRES SPORTS INDIVIDUELS
Basket-ball	Badminton	Athlétisme
Football	Tennis	Cross
Hand-ball	Tennis de Table	Natation
Rugby		Triathlon
Volley-ball		VTT
SPORTS d'EXPRESSION	SPORTS DE PLEIN AIR	
Danse	Aviron	
Gymnastique	Canoé-Kayak	
GRS	Course d'Orientation	
SPORTS DUELS	Golf	
Boxe Française	Escalade	
Judo	Raid nature multi activités	
Lutte		

Fait àle

Cachet et signature du médecin :

**CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE
A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE 1**

Je, soussigné(e),docteur en médecine exerçant à certifie avoir, en application du décret n° 88-977 du 11 octobre 1988, examiné

L 'ELEVE CLASSE :.....

Etablissement :

né(e) le.....

et constaté ce jour que son état de santé entraîne

une INAPTITUDE PARTIELLE

du au

Dans ce cas, pour permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée à:

- des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture ...) :

.....

- des types d'efforts (musculaire, cardio-vasculaire, respiratoire) :

.....

- la capacité à l'effort (intensité, durée...) :

.....

- des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques...) :

.....

.....

- etc.

.....

une INAPTITUDE TOTALE 2

du au 3

Fait à Le.....

Signature et cachet du médecin :

1 Le médecin de santé scolaire sera destinataire de tout certificat médical d'inaptitude d'une durée supérieure à trois mois.

2 En cas d'inaptitude totale, le certificat peut être établi sur papier à en-tête du médecin.

3 En cas de non production d'un nouveau certificat, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'EPS.